COMMUNIQUE DE PRESSE de

Jacques MYARD

Député Sortant, Maire de Maisons-Laffitte Candidat aux élections législatives des 10 et 17 juin 2012

3 JUIN 2012

A/S: Incident de campagne, Sartrouville marché des Indes, 30 mai 2012

Certains d'entre vous m'ont fait part de leur soutien à la suite d'un incident de campagne survenu sur le marché des Indes à Sartrouville le Mercredi 30 Mai 2012, afin que les choses soient claires je prends la liberté de vous préciser les faits.

Dans le cadre de la campagne des législatives Mercredi dernier je me suis rendu sur le marché des Indes en compagnie de Jacky Colonges , maireadjoint de Sartrouville , Moïse Bangoura et Jean-René Clausier , conseillers municipaux de Sartrouville . Arrivés à 11 H nous garons la voiture et commençons à parler de manière très conviviale avec des passants et riverains , au bout de quelques minutes un jeune adulte en djellaba conduisant un scooter s'approche de nous et nous invective :

"Vous n'avez rien à faire ici, ici c'est une terre arabe, c'est une terre appartenant aux musulmans, ce n'est pas une terre française,. Vous êtes des racistes, des sionistes, vous devez partir."

Il ajoutait à l'adresse de ceux qui me serrait la main " Ne lui serre pas la main il fait voter des lois contre les Arabes - allusion directe à mon action pour interdire le niqab ou la burqua - , si tu la lui serres la main je viendrai te bruler "

Après un essai pour essayer d'établir un dialogue, mais en vain, nous avons continué à distribuer notre journal de campagne, cet individu continuant à nous insulter, à nous invectiver et à menacer les commerçants qui nous faisaient bon accueil; de plus il insulta Moïse d'origine africaine en le traitant d'esclave.

Il convient de relever que nombre de personnes d'origine maghrébine baissaient les yeux face à ses invectives et menaces, à l'évidence elles avaient peur!

A aucun moment nous n'avons répondu à ses provocations, tant il est vrai qu'il recherchait l'affrontement, mais bien évidemment il n'était pas question de céder face à cet individu. À 12 heures après avoir distribué plus d'une centaine de journaux, nous sommes repartis suivi par cette personne qui continuait à vociférer.

Il allait de soit que nous ne pouvions laisser passer ces menaces et

ces propos qui s'inscrivent dans les dérives communautaires islamistes radicales indamissibles sur le territoire national!

Nous avons en conséquence porté plainte ; grace aux indications fournies aux service de police , l'individu a été arrêté le soir même , le lendemain nous l'avons formellement reconnu.

Le parquet l' a présenté au tribunal en comparution immédiate, l'avocat de la défense a demandé un renvoi du procès au 15 juin, renvoi qui a été accordé par le tribunal, mais il a été incarcéré.

Je tiens à remercier vivement les services de police de Sartrouville qui ont agi rapidement et surtout avec une grande compétence pour éviter tout incident lors de l'interpellation.

J'entends bien évidemment continuer à me rendre dans ce quartier où je suis allé à de très nombreuses reprises. Il n'est pas question qu'un quartier de la circonscription me soit interdit par quiconque!

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communiqué, <u>Cliquez ici</u>